

Les débuts de la Persévérante du Lieu

Lorsqu'autrefois l'on avait pu découvrir la jolie plaquette intitulée Centième anniversaire de La Persévérante, Le Lieu, 1865-1965, dont le texte historique était signé Jean Golay, on avait pu croire que ce dernier avait fait un excellent travail d'historien et qu'il avait consulté de précieux grimoires afin d'en sortir la « substantifique moelle » dont il enrichirait son écrit.

Or il n'en avait rien été. Jean Golay, en bon plagiaire, avec recopié mot pour mot le texte de l'un de ses prédécesseurs sans jamais citer celui-ci. Ainsi avait-il pu passer pour cet excellent auteur qu'il n'était pas. Historiquement cette méthode est plus que contestable, et dans le cadre d'études universitaires elle aurait conduit son responsable tout droit à la porte !

Mais Jean Golay n'était pas cet étudiant-là, et fouillant les archives modestes de la société, où les vieux grimoires par ailleurs n'existent pas, le premier livre des procès-verbaux commençant seulement le 16 juin 1934, il crut s'en tirer à bon compte comme chroniqueur sur lequel on compte, en reproduisant l'étude de P.-H. Aubert dactylographiée – déjà – le 31 décembre 1915. C'est celle-ci que nous vous proposons après le texte de notre étonnant et peu scrupuleux plagiaire. Cette étude provient des archives de la Persévérante qui sommeillaient au local du Lieu jusqu'en ce jour 28 février où elles nous furent remises en mains propres par le dernier président, M. Jean-Jacques Rochat, à destination des archives communales.

Ainsi, présentant les deux textes, réparerons-nous une injustice et mettrons-nous en évidence la fraude accomplie il y a quelque 50 ans par un citoyen du Lieu par ailleurs sans doute parfaitement honorable. A chacun en somme d'avoir ses faiblesses !

Les Charbonnières, le 3 mars 2019 :

Rémy Rochat

CENTIÈME ANNIVERSAIRE

DE

La Persévérante



LE LIEU

1865 - 1965

Prélude

Était-ce en un beau jour de printemps tout embaumé de fleurs nouvelles ? Était-ce en un radieux jour d'été resplendissant de mille feux ? Était-ce en un calme jour d'automne aux prestigieux feuillages rougis ? Était-ce en un clair jour d'hiver étincelant de tous ses bijoux de givre ? Mais en quelle saison était-ce donc que Sainte-Cécile, se penchant de son Paradis tout bruissant de célestes harmonies, s'aperçut soudain qu'en ce village du Lieu, perdu en sa haute Vallée de Joux, l'on ignorait encore les bienfaits de la musique ? Qui saurait dire le jour où — en cet an béni de 1865 — descendit enfin du ciel l'étincelle divine qui alluma le zèle créateur et l'enthousiasme salutaire au cœur de quelques jeunes gens ? Têtes blondes, têtes brunes, fronts purs, studieusement penchés sur ces premières partitions musicales difficilement déchiffrées, avez-vous donc rejoint depuis si longtemps le royaume des ombres en emportant votre secret, sans laisser d'autre trace qu'une pauvre photographie pâlie ne dévoilant qu'à demi les traits de visages que l'on ne reconnaît déjà presque plus ? Vieux bouquins poussiéreux et séculaires, ne relatez-vous donc point sur quelque page de vos feuillets jaunis cet événement merveilleux ?... En vérité, ne cherchons pas ailleurs comment est parvenue jusqu'à nos jours cette légende aimable et touchante et déployons avec précaution - il y a la fragilité de la vieillesse - le premier drapeau de la société. Malgré la flétrissure des ans, l'image naïve de Sainte-Cécile y resplendit encore en broderies défraîchies et décolorées ! En ce jour anniversaire relisons avec émotion et ferveur sur notre vieille bannière l'histoire de cette naissance bénie et conservons cet emblème avec vénération pour qu'il témoigne d'âge en âge qu'en un beau jour de 1865 naquit mystérieusement au Lieu - pour la plus grande joie des musiciens - notre chère et fidèle Persévérante !

Jean Golay

Le Lieu, le 23 octobre 1965.

Directeurs
de *La Persévérante*
1865 - 1965

Julien MEYLAN	1865 - 1890
(fonda de toutes pièces « La Persévérante », lui consacrant tous ses loisirs de jeunesse, et ne cessant jusqu'à la fin de lui vouer un intérêt affectueux)	
Julien CART-GUIGNARD	1890 - 1895
Louis LECOULTRE	1895 - 1902
Paul-William AUBERT	1902 - 1919
Henri NICOLE	1919 - 1928
Daniel CAPT	1928 - 1934
Paul BERTHERAT	1934 - 1943
Marcel SCHALK	1943 - 1949
Alexandre ROCHAT	1949 - 1961
Daniel SCHAUBACHER	1961 - 1963
Roger NICOLET	1963 - 1965

MEMBRES ACTIFS.

de La Persévérante

en 1965

Rochat André	Le Pont	Cornet si b
Baudat Jacques	Le Séchey	Cornet-trompette si b
Piccinin Philippe	Le Lieu	» »
Aubert Georges-Henri	Le Lieu	» »
Rosset Bernard	Le Lieu	Cornet si b
Piccinin Peppino	Le Lieu	Cornet-trompette
Meylan Jacques	Le Séchey	Cornet si b
Rochat Denis	Le Séchey	Bugle
Rochat Jean-Paul	Le Séchey	Bugle
Fournier Edouard	Le Séchey	Bugle
Rochat Victor	Le Séchey	Petite basse
Rochat Roger	Le Séchey	Baryton
Guédat Gérald	Le Lieu	Baryton
Baudat Jean-Paul	Le Séchey	Baryton
Follonier Paul	Le Sentier	Baryton
Mérino José	Le Lieu	Baryton
Meylan Jean	Le Lieu	Alto mi b
Lugrin Henri	Le Lieu	Alto mi b
Meylan Frédéric	Le Lieu	Saxo-baryton mi b
Dubois Reynold	Le Lieu	Basse mi b
Rochat Jean	Le Lieu	Basse mi b
Rochat Henri	Le Séchey	Basse si b
Aubert Paul-Armand	Le Lieu	Grosse caisse
Reverchon William	Le Pont	Tambour
Jacquier Albert	Le Lieu	Porte-drapeau

Comité

Piccinin Peppino	Président
Meylan Jean	Caissier
Reverchon William	Secrétaire
Rochat Victor	Sous-directeur
Rochat Henri	Membre adjoint

LOCAL DES SOCIÉTÉS, LE LIEU

Samedi 23 octobre 1965, 20 h. 15

SOIRÉE

du 100^e anniversaire de la Persévérante

(direction ROGER NICOLET)

avec le précieux concours

du Chœur Mixte du Lieu

(direction JEAN-CLAUDE AUBERT)

et de la Société de Gymnastique

PROGRAMME

La Persévérante

- | | |
|--|-----------------|
| 1. Zum Défilé, marche | W. Lemke |
| 2. Variété sur Martha, opéra de | Flotow |
| 3. Le Trouvère, potpourri sur l'opéra de | Verdi |
| 4. Joyeux Laboureur, marche | Julien Chaillet |

Société de Gym

- | | |
|----------------------------|--------------|
| 1. Exercices avec drapeaux | Pupilles |
| 2. Exercices d'ensemble | Actifs |
| 3. Rose du Sud, ballet | Gym-féminine |

ENTR'ACTE

Chœur Mixte

- | | |
|----------------------------|---------------|
| 1. Par dessus la clôture | C. Boller |
| 2. Chant des moissonneurs | G. Doret |
| 3. La vigne fleurit | C. Hämmerling |
| 4. Heimweh | C. Fesson |
| 5. Les Lavandières | R. Mermoud |
| 6. La Fanfare du printemps | Jos. Bovet |

La Persévérante

- | | |
|------------------------|---------------|
| 1. En dansant, marche | D. Bauwens |
| 2. American Patrol | F. W. Meachan |
| 3. Valse de la Moisson | G. Stucki |
| 4. Rose-Marie, Polka | Michel Harden |

PARTIE FAMILIÈRE

Orchestre Jack'Son

BUFFET BIEN ASSORTI

ENTRÉE GRATUITE

PROGRAMME
du dimanche
24 octobre 1965

10 h. Participation au culte, Temple du Lieu

11 h. Apéritif

12 h. Banquet à l'Hôtel de Ville du Lieu

14 h. Réception de la Jurassienne
Place de la Gare, Le Lieu

15 h. Concert au Temple du Lieu et cortège

TEMPLE DU LIEU

Dimanche 24 octobre 1965, à 15 heures

CONCERT

du 100^e anniversaire de la Persévérante

(Direction ROGER NICOLET)

avec le précieux concours de

LA JURASSIENNE, LE SENTIER

(Direction ROBERT MAIBACH, Professeur)

PROGRAMME

La Persévérante

- | | |
|---------------------------------|----------------------|
| 1. Gloria de la messe allemande | Schubert |
| 2. Boismortier, suite | J.-B. de Boismortier |

La Jurassienne

- | | |
|--------------------------------|------------------|
| 1. Jésus joy of man's desiring | J.-S. Bach |
| 2. Danse villageoise | A.E.M. Grétry |
| 3. Scènes caucasiennes | Ippilitov Ivanow |
| 4. 3e marche aux flambeaux | de Meyerbeer |

A l'issue du concert, cortège, puis exécution de deux marches d'ensemble devant le local des sociétés :

- | | |
|-------------------------|--------------|
| 1. Marching Tho Georgia | G. Miller |
| 2. Salut à Berne | C. Friedmann |

Entrées : parterre Fr. 4.— galerie Fr. 5.—

Historique de la société de musique «La Persévérante»

Le Lieu

1865 - 1965

La date de 1865, choisie comme étant celle de la naissance de la société, est toute conventionnelle et l'on pourrait, à bon droit, faire remonter cette naissance à 1858 et même en 1856. En effet, déjà en cette année de 1856, deux jeunes gens des Charbonnières, Sylvain Rochat et Constant Rochat, après avoir pris quelques leçons à Vaulion, étaient appelés à une école d'élèves trompettes à Lausanne. En 1858, Anthony Buffat, au Séchey, et Julien Meylan, au Lieu, suivaient aussi la même école. Une fanfare - bien modeste - était ainsi formée dans la Commune du Lieu, avec l'instrumentation suivante :

Cornet si b	Anthony Rochat
Trompette mi b à deux pistons	Constant Rochat
Trompette mi b à deux pistons	Julien Meylan
Trompette basse mi b à trois pistons	Sylvain Rochat

Pour les uns et les autres, les connaissances musicales étaient à l'état rudimentaire, l'école passée à Lausanne étant consacrée à apprendre huit pas redoublés, deux marches de parade, une marche funèbre et les signaux de manœuvre et de quartier.

Deux ou trois ans plus tard, quelques recrues des Charbonnières et du Séchey se joignaient au petit noyau. La principale difficulté était l'instrumentation, chacun devant fournir son instrument à ses frais. Il n'était pas question, à cette époque, d'organiser des ventes ou des tombolas ! Aux difficultés financières venait encore s'ajouter celle de la stabilité ! Il suffisait d'un coup de tête, d'un départ ; le musicien et son instrument étaient loin, tout était à recommencer !... On s'étonne maintenant qu'une société ait pu survivre dans de telles conditions.

En 1864 - 1865, la société, peu nombreuse - neuf membres, sauf erreur - entra en relations avec un professeur de musique de Genève, Monsieur J. Delarue, qui voulut bien se charger d'arranger en partition divers morceaux de musique et les adapter à l'instrumentation. Ce fut le début des beaux jours de la société.

En 1867, au mois de novembre, après entente avec la société d'harmonie du Brassus, un grand concert était donné au Temple du Lieu, dont le produit, fr. 150.—, fut affecté aux inondés de la Suisse orientale. La réussite de ce concert donna un élan nouveau à la société qui, dès lors, essaya d'aborder l'étude des grands morceaux classiques.

Entre temps, un certain nombre de jeunes gens du Lieu avaient fait leur entrée dans la société. Il s'agissait alors de copier à la main sur partition la partie incombant à chaque sociétaire, soit quatorze ou quinze.

En 1870, à la suite de la guerre, il y eut plusieurs départs et un décès, et la société se trouva ainsi désorganisée. L'on dut alors faire appel à des enfants de treize à quinze ans, tous du Lieu. Epoque difficile entre toutes pour la société qui continua d'exister grâce à la patience et au courage de ses membres. Les années suivantes marquèrent quelques succès. Il y eut des recrues et l'achat de quelques bons instruments de la fabrique Adolphe Sax à Paris. Des soirées-concerts furent donnés. Leur produit fut affecté à l'achat de musique - les partitions arrangées à la main coûtaient cher - et de quelques instruments, trombone et bombardon mi b. Ce fut le début de l'achat des instruments par la société elle-même, qui dès lors marcha avec plus de sûreté. Le fait d'être déchargés de leur impôt de l'achat de leur instrument, donna un nouvel essor à l'ardeur et au zèle des nouveaux musiciens. C'est ainsi qu'à travers beaucoup d'obstacles, la « Persévérante », si bien nommée, a pourtant vécu et même prospéré.

Cependant, ce qui a guidé nos ancêtres qui ont écrit sur le drapeau de la société la date de 1865 comme étant celle de sa fondation, c'est qu'à partir de cette année-là la société s'est constituée et a reçu son nom de « Persévérante ». De plus, ce n'est que dès ce moment qu'elle a été composée de musiciens stables, habitant la localité, en nombre suffisant pour acquérir une instrumentation, non pas complète, mais comprenant néanmoins le minimum indispensable de registres pour aborder l'étude d'autre musique que celle des pas redoublés et des danses qui avaient été exécutés jusqu'alors. C'est aussi dès ce moment que les répétitions ont été régulières et que les musiciens se sont enfin considérés comme membres d'une société vis-à-vis de laquelle ils avaient des devoirs et des obligations.

Voici les noms des musiciens de 1865, les fondateurs effectifs de la société : Julien Meylan, Julien Cart de Frédéric, Paul Aubert, Alfred Aubert, Ami Meylan, Léon Meylan, Paul Meylan, Sylvain Rochat, Jules Isaac Rochat et Emile Rochat. Peu après sont venus Jules Guignard, Constant Meylan, Emile Golay (Zolière) et Eugène Reymond du Rocheray.

Les dix-huit premières années de la vie de la société ont été caractérisées par une absence complète de tout souci de formalités réglementaires et paperassières. L'on ne sera pas peu étonné d'apprendre que les premiers statuts de la société date de 1882 seulement et le procès-verbal le plus ancien que nous possédons est celui de l'assemblée du 16 janvier 1882 dans laquelle furent adoptés ces premiers statuts.

Jusqu'à ce moment, il n'y avait d'autorité permanente que celle du directeur. La société s'administrait elle-même, toutes les questions se discutaient familièrement et les décisions se prenaient sans votation, par l'adhésion de tous. Des règles convenues verbalement et tacitement, auxquelles chacun se soumettait de bonne grâce, remplaçaient les statuts absents. Un membre tenait la caisse. Quand il y avait une lettre à écrire, on désignait à la répétition celui qui en serait chargé, le plus souvent c'était le directeur...

Il ne paraît pas que cet état de choses ait nui à la bonne marche de la société : s'il n'y avait pas de comité régulièrement institué, il ne s'en constituait pas moins un en fait : les sociétaires les plus influents, les plus estimés, ceux que leurs connaissances musicales désignaient pour cela, prenaient nécessairement la tête de la société et l'administraient. L'autorité ainsi obtenue n'était certainement pas moindre que celle qu'ils auraient tenue d'un mandat statutaire précis.

Les statuts de 1882, dont le projet avait été élaboré par M. Matthey, instituteur, premier président régulier de La Persévérante, ne comprenaient que 9 articles, du reste fort bien compris et fort bien rédigés. Très intéressants à consulter, ils imposaient aux sociétaires des obligations importantes, par exemple : « Chaque sociétaire s'engage :

- * 1. A fournir l'instrument désigné par le comité (!!!)
- * 2. A copier ou à faire copier à ses frais la partie des morceaux qu'il doit exécuter (???)
- * 3. A remplacer la musique qu'il vient à détériorer ou à perdre (!!!) »

Ces statuts furent remplacés par ceux adoptés dans l'assemblée générale du 20 septembre 1891.

Beaucoup plus complet que le règlement de 1882, celui de 1891 en a conservé les dispositions essentielles en apportant plusieurs innovations importantes : l'institution d'une commission musicale, d'une commission de gestion et des comptes, la création de membres passifs et honoraires, enfin des dispositions comminatoires à l'égard des sociétaires dont la manière d'agir dans la société donnerait lieu à des plaintes. Fait intéressant à constater, lors du cinquantenaire de 1915, ces statuts de 1891 régissaient encore la société et avaient conservé les dispositions obligeant les sociétaires à fournir leur instrument et à copier ou à faire copier à leurs frais les morceaux de musique qu'ils devaient exécuter...

Pourtant en 1915 ces dispositions étaient tombées en désuétude et la société achetait déjà tous les instruments et n'imposait plus à ses membres l'obligation de copier la musique !...

Il est assez difficile de donner des précisions quant à l'effectif de la Persévérante à ses débuts, ledit effectif ayant constamment varié. De neuf qu'il était en 1865, il monta à douze ou quinze vers 1870. Les années de 1874 à 1880 furent pénibles : la crise horlogère qui sévissait alors obligea nombre de familles à quitter la localité pour aller chercher du travail et du pain ailleurs et ainsi l'activité de la société fut réduite. Cependant vers 1880 les choses s'améliorèrent, de neuf auquel il était tombé, l'effectif se releva à douze et à quinze membres et se maintint à ce chiffre jusqu'en 1890. En 1891 et 1892, il y eut une poussée en avant et à une soirée donnée au commencement de 1892, vingt-sept exécutants se groupaient autour du Directeur. Cet effectif ne se maintint pas longtemps. En 1895, au concours cantonal à Aigle, La Persévérante ne comptait plus que seize exécutants, ce qui, avec le directeur, le banneret et la batterie donnait un total de vingt sociétaires. En 1898, au concours d'Yverdon, on remonte à vingt-quatre au total. Lors du cinquantenaire en 1915, La Persévérante comptait vingt-cinq membres actifs, y compris le banneret, et en compte présentement, en ce centenaire de 1965, également vingt-cinq.

Et que jouaient donc ces musiciens d'autrefois ?

Au début de son activité, la société ne jouait que des marches et des danses. Cependant le désir de faire mieux ne tarda pas à naître. L'entrée en relations avec le professeur J. Delarue, à Genève, fut un fait extrêmement heureux. Ce distingué musicien était un arrangeur de musique de tout premier ordre. Pendant plus de vingt ans il fournit à la société toute une série de morceaux tirés des opéras les plus en renom ; il excellait à choisir dans les œuvres des maîtres les plus belles mélodies, les plus beaux motifs, ceux qui se prêtaient le mieux à être exécutés par un petit nombre de musiciens sans perdre de leur beauté. Il les groupait avec un art consommé et excluait de ses sélections toutes choses triviales ou vulgaires. L'étude et l'exécution de pareille musique était un régal pour les musiciens et La Persévérante remportait alors de beaux succès. De ces morceaux, nous ne pouvons qu'en citer quelques-uns : les fantaisies sur le Trouvère de Verdi, le grand air de Stradella, Martha de Flotow, Lucie de Lammermoor, Don Pasquale, Marino Faliero de Donizetti, Le Barbier de Séville de Rossini, etc. Vers 1886, la société devenant plus nombreuse, partant le travail de copie plus coûteux, la musique manuscrite fut remplacée par de la musique imprimée que les éditeurs offrent actuellement en quantité extraordinaire... Il y a malheureusement de tout là-dedans, de l'excellent, du bon, du médiocre, du mauvais. Le choix en sera toujours difficile et l'on sera encore souvent trompé et l'on jettera encore au panier d'injouables partitions ! Cependant, dès cette dernière date, nombre de morceaux de valeur ont été acquis et joués. Citons les principaux : Rigolotto, Attila, de Verdi, Mireille, Roméo et Juliette, de Gounod, La Favorite de Donizetti, La Somnambule de Bellini, l'ouverture de Titus de Mozart, Lohengrin de Wagner, Guillaume Tell de Rossini, l'Africaine de Meyerbeer, une Nuit à Grenade de Kreutzer, le Freischutz de Weber, Tannhäuser de Wagner, Les Martyrs de Donizetti, Les Dragons de Villars de Maillart, Nabucco, la Traviata, de Verdi, Faust de Gounod, etc.

Dès sa fondation, La Persévérante a pris une très grande part à toutes les manifestations de la vie locale, paroissiale et communale. Il n'est pas de fête, patriotique ou religieuse, à laquelle elle n'ait pris une part importante, parfois prépondérante : soirées de Noël, visites d'église, anniversaires patriotiques, abbayes, fêtes de tir, etc. Avant l'acquisition d'orgues, il fut longtemps de coutume que la société accompagnât le chant d'église dans les fêtes religieuses : jour de l'an, réception des cathécumènes, Pâques, etc.

La société a donné, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, de nombreux concerts et soirées, organisé maintes fêtes champêtres.

Il serait fastidieux d'énumérer ici toutes ces manifestations. Bornons-nous à relever, par ordre chronologique, les faits les plus saillants de cette activité, mais l'absence de procès-verbaux antérieurs nous oblige à faire abstraction des trente premières années.

1886 Le 30 octobre : inauguration du Chemin de Fer Pont-Vallorbe (Union Instrumentale du Brassus, Jurassienne du Sentier et la Persévérante du Lieu).

1891 Acquisition de la batterie et organisation de la fête du 600e anniversaire de la Confédération les 1 et 2 août.

1893 Acquisition du drapeau et fête champêtre lors de sa présentation. La Persévérante entre dans la société cantonale des musiques vaudoises.

1895 Fête et concours de la société des musiques vaudoises à Aigle les 8 et 9 juin. (Deuxième division) (Deuxième couronne de laurier avec coupe d'argent).

1898 24 janvier, anniversaire centenaire de l'Indépendance Vaudoise. Fêtes des musiques vaudoises à Yverdon. (Deuxième division). (Deux couronnes de laurier et deux coupes en argent).

1900 La Persévérante se retire de la Société cantonale.

1908 Concert donné au temple du Lieu pour l'inauguration des orgues.

1913 Sérénade avec la Chorale des Amis du Pont en l'honneur du Président de la Confédération, Monsieur Muller, en villégiature au Pont.

1914 Grande guerre. Le premier août, les travaux de la société brusquement suspendus et repris avec difficulté dans le cours de l'été 1915.

1915 La société joue au culte en plein air du dimanche premier août avec la moitié de son effectif, le restant étant mobilisé. Malgré les temps difficiles et les obligations militaires, la société se prépare aussi bien que les circonstances le permettent à fêter son cinquantenaire le 2 janvier 1916, ses derniers membres mobilisés rentrés les 18 et 24 décembre 1915.

Ce cinquantenaire fut suivi de temps difficiles. Pendant trois ans encore la patrie dut faire appel aux différentes classes de soldats qui sans compensation aucune durent donner les plus belles années de leur vie. Enfin, l'épidémie de grippe vint assombrir les premiers mois de cette paix ardemment désirée. Pendant cette période, La Persévérante resta debout, donnant l'exemple de la vaillance, les vides laissés par les soldats mobilisés étant comblés par des internés français avec lesquels se nouèrent de franches amitiés. Malgré son effectif réduit, la société est pourtant souvent réquisitionnée.

1917 14 juillet : Fête nationale française, et 20 juillet réception du général Pau. En outre, la société assiste à l'arrivée de tous les convois importants d'internés.

1919 Ce n'est qu'à partir de cette date que la société reprend son activité normale et participe le 24 avril à la réunion des musiques du nord, à Vallorbe. (Succès marqué par l'exécution du morceau « Gengovie »).

1925-1926 La question du local des répétitions est à l'ordre du jour. Depuis longtemps, on utilise la salle de la deuxième école sans trop d'inconvénient pour le logement de l'étage !... Les circonstances s'étant modifiées, une solution est envisagée et dès 1926 il faut déménager dans la salle du conseil communal à

l'hôtel de ville. Ce délogement renforcera le désir de posséder un bâtiment indépendant, propriété des sociétés, et d'accord avec la section de gymnastique et la chorale, collabore activement à toutes les manifestations destinées à procurer les fonds nécessaires à cette œuvre.

1932 Nouveau règlement régissant la société. Adapté aux circonstances et aux conditions du moment; il dénote par sa concision et sa clarté les habitudes d'ordre en honneur dans la Persévérante.

1933 11 et 12 juin: réunion des musiques du Nord. Cette fête fut un succès malgré le temps froid et pluvieux. 450 musiciens y prirent part et les cantines dressées sur la place de la gare virent accourir une foule d'amis et d'auditeurs. Par une exécution artistique du morceau « Fantaisie sur des motifs de Méhul de Gardenne », elle prouva qu'elle occupait un bon rang parmi les treize sociétés en présence. Le boni de cette entreprise devait être attribué à l'achat d'équipements, lacune que cette manifestation avait mise en évidence.

1935 Inauguration des costumes. Soirées annuelles, réunion des musiques du Nord, concert au temple du Lieu avec le chœur mixte, concert à l'occasion du tir de section, fête nationale du premier août, kermesse et concerts populaires aux Charbonnières, à la Frasse et au Lieu. La société bien en forme continue cette belle activité au cours des années 1936 et 1937 et ne s'interrompt que partiellement à la maladie de Monsieur Paul Bertherat, directeur, qui est remplacé par Monsieur Nicod, instituteur au Lieu, ancien chef de musique du Négus.

1937 22 mai: inauguration du bâtiment où La Persévérante va enfin trouver un local approprié et une salle convenable pour ses soirées.

1939 2 juillet: organisation de la fête des musiques de la Vallée de Joux. L'Echo des Forêts du Pont, l'Union Instrumentale du Brassus et la Jurassienne du Sentier y prennent part. La cantine élevée sur la place du local des sociétés permit de recevoir dignement ces hôtes d'un jour. La participation du public fut importante et cette fête se déroula dans un esprit de concorde et de cordialité, le concert fut un régal artistique, et rien ne laissait prévoir la catastrophe qui allait fondre sur l'Europe deux mois plus tard obligeant tous nos soldats à partir à la frontière et obligeant la suspension de tout travail de société.

1940 Septante-cinquième anniversaire de la société, marqué par une soirée musicale et littéraire le 21 décembre et un discours de Monsieur Alphonse Rochat, du Lieu, nommé président d'honneur pour la circonstance.

1950 10-11 juin: septième fête Franco-Suisse des musiques de la Vallée de l'Orbe, organisée au Lieu par La Persévérante, avec la participation de l'Echo des Forêts, Le Pont, Union Instrumentale, Bois-d'Amont, Union Instrumentale, Le Brassus, Echo Musical Rousseland, Les Rousses, et La Jurassienne, Le Sentier. (Critique élogieuse pour La Persévérante).

1952 11 mai: inauguration du nouveau drapeau avec La Jurassienne du Sentier. Allocution de Monsieur le Pasteur Liardet et remerciements à la Société Gym-Dames qui offrait cette bannière. Remise par la société marraine d'une superbe channe au Président de La Persévérante en souvenir de cette belle et émouvante journée.

1954 9 mars: La Persévérante demande à l'unanimité de ses membres son admission à la société des musiques cantonales.

1959 23-24 mai : Participation au concours cantonal de Morges, avec l'exécution de « L'Été Indien » de Eric Ball (deux couronnes or).

1961 Soirée fixée au 10 mars renvoyée pour cause de décès subit d'un membre vétéran actif. 17-18 juin : treizième fête des musiques de la Vallée de l'Orbe, au Lieu, avec la participation de l'Harmonie Municipale, Salins-les-Bains (France), La Jurassienne, Le Sentier, L'Echo des Forêts, Le Pont, L'Union Instrumentale, Le Brassus, et l'Union instrumentale de Bois-d'Amont. Résultat financier magnifique et félicitations du jury : Messieurs J. Dätwyler et M. Rochat.

1965 7 mai : soirée annuelle avec le concours du Cercle littéraire du Sentier.
23-24 octobre : centenaire de la société.

Et voici, Chère Persévérante, la tâche de ton chroniqueur occasionnel accomplie. Puisque rien ne finit, puisque tout recommence, qu'il serait heureux que ces quelques notes historiques puissent lier le présent au passé et que l'on n'oublie jamais ceux qui ont créé notre société. Que de zèle, d'enthousiasme, de bonne volonté, de dévouement et de travail il a fallu pour que notre modeste société conquiert la place honorable qu'elle occupe dans la contrée ! Vous les actifs qui célébrez aujourd'hui ce jubilé, soyez fiers de vos devanciers qui vous ont clairement tracé la voie qui conduit au succès. Vous les jeunes à qui bientôt vos aînés confieront le destin de la société, marquez d'ores et déjà votre volonté de tenir, de continuer l'œuvre commencée, forgez dès maintenant ce nouvel anneau qui doit enchaîner le siècle écoulé à celui qui vient, forgez-le solide et de métal pur, pour qu'à jamais demeure jeune et forte cette chère PERSÉVÉRANTE, que nous accompagnons de nos vœux émus et que nous voulons soutenir de notre foi en l'avenir, foi qui se confond avec notre confiance dans les destinées de notre village, de votre Vallée et du pays tout entier.

Jean Golay



Les fondateurs



Aux fêtes du 550^e en 1946



La Persévérante en 1976.



Notice historique sur la Société de Musique LA PERSEVERANTE

du LIEU .

On ne saurait mieux commencer cette notice qu'en reproduisant intégralement ce qu'a écrit sur les origines de la Persévérante son premier directeur, M. Julien Meylan, ancien syndic de la commune du Lieu, nous lui laissons donc la parole.

" Trois filets d'eau, petites sources aux flancs de la montagne, se réunissent; c'est un fleuve.

Trois citoyens se rencontrent, s'unissent dans un effort commun; c'est un peuple!

Ainsi en a-t-il été pour les commencements de la fanfare du Lieu, dénommée plus tard " PERSEVERANTE ". - Ce nom lui était bien dû, quand on se reporte à ses origines.

En 1856, deux jeunes gens des Charbonnières, Sylvain Rochat et Constant Rochat, après avoir pris quelques leçons à Vaulion, étaient ~~appelés~~ ^{appelés} pelés à une école d'élèves trompettes à Lausanne. En 1858, Anthony Buffat, au Séchey et Julien Meylan, au Lieu, suivaient aussi la même école sous la direction du vénéré Louis Hoffmann, ancien musicien sous Napoléon, revenu de Russie lors de la retraite de l'armée française.

Une fanfare était formée dans la Commune du Lieu.- Plus que modeste, hélas !

L'instrumentation était celle-ci :

Cornet si b.	Anthony Buffat
Trompette mi b. à deux pistons	Constant Rochat
id id id	Julien Meylan
Trompette basse mi b. à 3 pistons	Sylvain Rochat.

Pour les uns et les autres, les connaissances musicales étaient à l'état rudimentaire. L'école passée à Lausanne était consacrée à apprendre 8 pas redoublés, deux marches de parade, une marche funèbre et les signaux de manoeuvre et de quartier.

Deux ou trois ans plus tard, quelques recrues des Charbonnières et du Séchey se joignirent au petit noyau. La principale difficulté était l'instrumentation, chacun devant fournir son instrument à ses frais. A cette époque il n'était pas question d'organiser des ventes ou des tombolas, ce n'aurait pas été reçu. De la sorte, aux difficultés financières venait s'ajouter celle de la stabilité. Il suffisait d'un coup de tête, d'un départ; le musicien et son instrument étaient loin, tout était à recommencer.

On s'étonne maintenant qu'une société ait pu survivre dans de telles conditions.

En 1864-1865, la société, peu nombreuse - 9 je crois - entra en relations avec un professeur de musique de Genève, M. J. Delarue, qui voulut bien se charger d'arranger en partition divers morceaux de musique et les adapter à l'instrumentation. Ce fut le début des beaux jours de la société.

En 1867, au mois de novembre, après entente avec la société d'harmonie du Brassus, un grand concert fut donné dans le Temple du Lieu, dont le produit, fr: 150.-, fut affecté aux inondés de la Suisse orientale.

Ce concert ayant bien réussi, donna un nouvel élan à la société, qui, dès lors, essaya d'aborder l'étude des grands morceaux classiques.

Entre temps, un certain nombre de jeunes gens du Lieu avaient fait leur entrée dans la société. - Il s'agissait maintenant de copier à la main sur partition la partie incombant à chaque sociétaire, quatorze ou quinze environ; travail assez délicat et sérieux.

En 1870, à la suite de la guerre, il y eut plusieurs départs et un décès; la société fut désorganisée.- On fit appel à des enfants de treize à quinze ans, tous du Lieu; ce fut une époque difficile à traverser, cependant, ~~après~~ ^{après} avec beaucoup de patience et de courage, la société continua d'exister. Les années suivantes marquèrent quelques succès. Il y eut

des recrues et l'achat de quelques bons instruments de la fabrique Adolphe Sax à Paris.

Des soirées-concerts furent données. Leur produit fut affecté à l'achat de musique - les partitions arrangées à la main coûtaient cher - et de quelques instruments, trombone et bombardon mi b. - Ce fut le début de l'achat des instruments par la société. Dès cette date la société marcha avec plus de sûreté; le fait d'être déchargés du lourd impôt de l'achat de leur instrument, donna un nouvel essor à l'ardeur et au zèle des nouveaux musiciens.

C'est ainsi qu'à travers beaucoup d'obstacles, la Persévérante, si bien nommée, a pourtant vécu, et même prospéré. "

Ainsi qu'on le voit par ce ~~xxx~~ qu'a écrit M. Julien Meylan, la date de 1865, choisie comme étant celle de la naissance de la société, est toute conventionnelle et l'on pourrait, à bon droit, faire remonter cette naissance à 1858 et même à 1856; le jubilé que nous célébrons aujourd'hui est donc bien plutôt un soixantenaire qu'un cinquantenaire.

Cependant, ce qui a guidé ceux qui ont écrit sur le drapeau de la la société, la date de 1865 comme étant celle de la fondation c'est que c'est à partir de cette année-là que la société s'est constituée régulièrement et a reçu son nom de Persévérante, c'est aussi dès ce moment qu'elle a été composée de musiciens stables, habitant la localité, en nombre suffisant pour acquérir une instrumentation, non pas complète, mais comprenant néanmoins le minimum indispensable de registres pour aborder l'étude d'autre musique que celle des pas redoublés et des danses des plus simples qui avait été exécutée jusqu'alors. C'est aussi dès ce moment que les répétitions ont été régulières et surtout que les musiciens formant le groupement se sont considérés comme membres d'une société vis à vis de laquelle ils avaient des devoirs et des obligations,

Voici les noms des musiciens de 1865, les fondateurs: Meylan Julien ancien syndic, ~~xxx~~ Cart Julien de Frédéric, Aubert Paul, Aubert Alfred, Meylan Ami, Meylan Léon, Meylan Paul, Rochat Sylvain, Rochat Jules-Isaac, Rochat Emile,

Peu après sont venus Guignard Jules, Meylan Constant, Golay Emile (Zollière) et Raymond Eugène du Rocheray.

Les 18 premières années de la vie de la société ont été caractérisées par une absence complète de tout souci de formalités réglementaires et paperassières. L'on ne sera pas peu étonné d'apprendre que les premiers statuts de la société datent de 1882 seulement et le procès-verbal[#] que nous possédions est celui de l'assemblée du 16 janvier 1882 dans laquelle furent adoptés ces premiers statuts.

Jusqu'à ce moment, il n'y avait d'autorité permanente que celle du directeur; la société s'administrait elle-même, toutes les questions se discutaient familièrement et les décisions se ~~prenaient~~ prenaient sans votation, par l'adhésion de tous. Des règles convenues verbalement et tacitement, auxquelles chacun se soumettait de bonne grâce, remplaçaient les statuts absents. Un membre tenait la caisse. Quand il y avait une lettre à écrire, on désignait à la répétition celui qui en serait chargé, le plus souvent c'était le directeur. -

Il ne paraît pas que cet état de choses ait nui à la bonne marche de la société; s'il n'y avait pas de comité régulièrement institué, il ne s'en constituait pas moins un en fait; les sociétaires les plus influents, les plus estimés, ceux que leurs connaissances musicales désignaient pour cela, prenaient nécessairement la tête de la société et l'administraient. L'autorité qu'ils obtenaient ainsi n'était certainement pas moindre que celle qu'ils auraient tenue d'un mandat statutaire précis.

Les statuts de 1882, dont le projet avait été élaboré par M. Matthey, instituteur, premier président régulier de la Persévérante, ne comprenaient que 9 articles, dureste fort bien compris et fort bien rédigés. Très intéressants à consulter, ils imposaient aux sociétaires des obligations importantes, nous citons :

le plus ancien

" Chaque sociétaire s'engage :

" 1^o A fournir l'instrument désigné par le Comité.

" 2^o A copier ou à faire copier à ses frais la partie des morceaux

" qu'il doit exécuter.

" 3^o A remplacer la musique qu'il vient à détériorer ou à perdre."

.....

Les statuts de 1882, dont le projet avait été élaboré par M. Matthey, instituteur, premier président régulier de la Persévérante, ne comprenaient que 9 articles, fort bien compris et fort bien rédigés du reste.

Les statuts de 1882 furent remplacés par ceux adoptés dans l'assemblée générale du 20 septembre 1891, lesquels régissent encore la société.

Beaucoup plus complet que le règlement de 1882, celui de 1891 en a conservé les dispositions essentielles en apportant plusieurs innovations importantes : l'institution d'une commission musicale, d'une commission de gestion et des comptes, la création de membres passifs et honoraires, enfin des ~~diverses~~ dispositions comminatoires à l'égard des sociétaires dont la manière d'agir dans la société donnerait lieu à des plaintes. Fait intéressant à constater, les statuts actuels ont conservé les dispositions obligeant les sociétaires à fournir leur instrument et à copier ou à faire copier à leurs frais les morceaux de musique qu'ils doivent exécuter. On sait du reste que ces dispositions sont tombées en désuétude et que la société achète maintenant tous les instruments et n'impose plus à ses membres l'obligation de copier la musique.

Ainsi qu'on la vu par ce que dit M. Julien Meylan, les débuts de la société furent très pénibles difficiles. Ce n'est pas seulement durant l'ère de début que de nombreuses difficultés se présentèrent, on peut même dire qu'en fait la Persévérante a dû presque constamment lutter pour son existence même. Dans une petite localité ayant une population peu importante le recrutement des musiciens est toujours pénible et les plus petits événements ont leur répercussion sur la composition et la marche d'une association musicale. Les décès, les départs, les deuils produisent fréquemment des vides désorganisant tout; on sait le temps et le travail qu'il faut pour former un exécutant capable de faire convenablement sa partie.

Les soucis d'argent n'ont pas fait défaut non plus. Les sociétés de musique ont des frais considérables: les instruments, les bons surtout, sont très chers, ils ne durent pas indéfiniment, des réparations sont fréquemment nécessaires; les éditeurs de musique sont des gens très exigeants qui ont la mauvaise habitude de se faire payer; les choix ne sont pas toujours heureux, nombre de morceaux doivent être jetés au panier; les frais de cartonnage, de brochage comptent aussi; il faut éclairer et chauffer le local des répétitions, etc etc.

Les contributions hebdomadaires de ses membres actifs constituent la ressource la plus sûre de la société; celles des membres passifs sont un appoint. Les concerts produisent très peu, parfois même, le produit des entrées ne suffit pas à en payer les frais; les soirées sont un peu plus avantageuses, surtout si elles sont suivies d'une petite tombola.

Lors des gros achats d'instruments, de l'acquisition du drapeau, les fonds ont été procurés par des loteries ou des ventes pour lesquelles la société a généralement trouvé un appui bienveillant dans la population ou plus exactement dans une partie de la population.

La Persévérante n'a jamais été l'enfant gâté des autorités. Contrairement à ce qui est le cas partout ailleurs, elle ne reçoit et n'a jamais reçu aucune subvention communale. Au contraire, l'autorité

municipale a souvent laissé à la société de musique le charge. qui ne va pas sans frais, d'organiser des manifestations patriotiques et publiques dont l'organisation lui incombait de par les décrets de l'autorité cantonale, ~~xxx~~ ainsi en a-t-il été des fêtes patriotiques de 1891, 1898 et 1903, de même des manifestations du 1er août. Ce défaut d'appui, d'appui moral plus que d'appui financier, a toujours très vivement peiné les membres de la société et a été la cause de plus d'un découragement. Nous ne faisons de reproche à personne, mais nous tenions de dire cette chose qui nous pesait sur le coeur.

L'effectif de la Persévérante a varié constamment; de 9 qu'il était en 1865, il monta à 12 ou 15 vers 1870. Les années de 1874 à 1880 furent très pénibles; la crise horlogère qui sévissait alors obligea nombre de familles à quitter la localité pour aller chercher du travail et du pain ailleurs, plusieurs sociétaires partirent, durant cette période l'activité de la société fut réduite. Vers 1880 les choses s'améliorèrent, de 9 auquel il était tombé, l'effectif se releva à 12 et à 15 membres et se maintint à ce chiffre jusqu'en 1890. En 1891 et 1892, il y eut une poussée en avant et à une soirée donnée au commencement de 1892, 27 exécutants se groupaient autour du Directeur. Cet effectif, le plus élevé atteint, ne se maintint pas longtemps. En 1895, au concours cantonal à Aigle, la Persévérante ne comptait plus que 16 exécutants, ce qui avec le directeur, le banneret et la batterie donnait un total de 20 sociétaires. En 1898, au concours d'Yverdon on remonte à 24 au total. Dès lors il y eut encore recul, sans cependant descendre en dessous de 20 sociétaires. Aujourd'hui, la Persévérante compte 25 membres actifs, y compris le banneret.

Depuis sa fondation la Persévérante a eu quatre directeurs. M. Julien Meylan, ancien syndic, a tenu le baton de la direction dès l'origine jusqu'en 1890, soit pendant plus de 30 ans. M. Julien Cart-Guignard qui lui a succédé est demeuré au pupitre directorial jusqu'en 1895. M. Louis Lecointre instituteur a continué la tâche jusqu'à son départ pour Cossonay en 1902. Depuis cete dernière date le directeur actuel P-W. Aubert conduit la société.

La tâche du directeur n'est certes pas facile; sorti des rangs de la société, sans étude spéciale le préparant à sa mission difficile, il ne peut avoir la maîtrise que donne une instruction professionnelle. Toute la bonne volonté, tout le dévouement qu'il peut apporter à remplir sa tâche ne peuvent bien souvent suppléer à cette préparation incomplète. La fréquentation des répétitions laisse fort souvent à désirer. Beaucoup de sociétaires ne font pas à la maison l'étude suivie et persévérante qui doit nécessairement compléter le travail fait aux répétitions et qui est la condition indispensable d'un bon résultat. La tâche du directeur s'en trouve singulièrement aggravée.

Nous n'avons pas pour mission d'apprécier ici le travail de chacun des directeurs. Tous ont montré beaucoup de dévouement, ils ont droit à toute la reconnaissance de la société. Néanmoins, nous ne saurions sans ingratitude nous dispenser de relever le rôle joué par le premier d'entr'eux, M. Julien Meylan, soutien de la société, la dirigeant avec beaucoup de distinction et de dignité, il a été sur la brèche de 1858 à 1890, n'épargnant durant cette période longue, ni son temps ni sa peine; nous lui devons cette ~~me~~ mention spéciale.

On a vu précédemment que tout au début de son activité, la société ne jouait que des marches et des danses. Cependant le désir de faire mieux ne tarda pas à naître.

L'entrée en relations avec le professeur J. Delarue à Genève, signalée plus haut, fut un fait extrêmement heureux; ce distingué musicien était un arrangeur de musique de tout premier ordre; pendant plus de 20 ans il fournit à la société toute une série de morceaux tirés des opéras les plus en renom; il excellait à choisir dans les oeuvres des maîtres les plus belles mélodies, les plus beaux motifs

ceux qui se prêtaient le mieux à être exécutés par un petit nombre de musiciens sans perdre de leur beauté, il les groupait avec un art consommé et excluait de ses ~~ses~~ sélections toutes choses triviales ou vulgaires. L'étude et l'exécution de pareille musique était un régal pour nos musiciens; la Persévérante remporta alors de beaux succès.

De ces morceaux fournis par Delarue, il faudrait tout citer, nous n'en mentionnons que quelques-uns: les fantaisies sur le Trouvère de Verdi, le grand air de Stradella, Martha de Flotow, Lucie de Lammermoor, Don Pasquale, Marino Faliero de Donizetti, Le Barbier de Séville, la marche triomphale de Sémiramide de Rossini, Robert le Diable, le Pardon de Ploermel de Meyerbeer, les Puritains de Bellini, etc... Tous ces morceaux furent étudiés et exécutés sous la direction de M. J. Meylan.

Vers 1886, la société devenant plus nombreuse, partant le travail de copie plus coûteux, la musique manuscrite fut remplacée par la musique imprimée que les éditeurs offrent en quantité extraordinaire. Il y a de tout là dedans, de l'excellent, du bon, du médiocre, du mauvais. Le choix est difficile. On est souvent trompé. Il y a fréquemment lieu de jeter ~~des~~ des choses au panier.

Cependant, nombre de morceaux de très grande valeur ont été acquis. Nous ne citerons que les principaux.

Sous la direction de M. Julien Cart: Rigoletto. Attila de Verdi Mireille, Roméo et Juliette de Gounod, La Favorite de Donizetti, La Somnambule de Bellini et d'autres encore sont autant de superbes fantaisies qui furent grandement appréciées des exécutants et des auditeurs.

Avec M. Lecoultre, la société exécuta aussi de bien belle musique: l'ouverture de Titus de ~~Mohari~~ Mozart, celle de Poète et Paysan de Suppé, Préciosa de Weber, les fantaisies ~~sur~~ sur Zampa d'Herold, la Flûte enchantée de Mozart, Lohengrin de Wagner, etc etc, tout autant de morceaux pleins d'harmonie et de noblesse qui procurèrent de bien vives jouissances aux musiciens.

Sous la direction actuelle, la société s'est exercée dans l'étude de Guillaume Tell de Rossini, l'Africaine de Meyerbeer, une Nuit à Grenade de Kreutzer, du Freischütz de Weber, du Tannhauser de Wagner, des Martyrs de Donizetti, des Dragons de Villars de Maillart, de Nabucodonozor, de la Traviata de Verdi, de Faust de Gounod, etc... Enfin, elle a repris, et s'en félicite hautement, deux morceaux arrangés par Delarue: Scène et cavatine de l'opéra Il.Fornaro de Sanelli et la France de Robert.

A plusieurs reprises, quand le travail fut persévérant et sérieux, quand les répétitions furent bien fréquentées, la Persévérante a donné des auditions très réussies de ces divers morceaux.

Plusieurs exécutants ont grandement honoré leur société. Nous aurions bon nombre de noms à citer; les intéressés ne nous en ~~voudront~~ voudront pas si nous n'en nommons que deux: M. Julien Meylan, tout en dirigeant se distingua dans la partie de bugle solo par une superbe qualité de son, jointe à beaucoup d'expression. Un autre directeur, M. Julien Cart, cornet solo, joignait à une très grande virtuosité des qualités rares de style et de beauté de son; nous avons rarement entendu, même chez les artistes de profession, jouer avec autant d'expression que cet excellent musicien n'en mettait quand il jouait le grand air d'Anna Bolena de Donizetti, il nous en est resté une profonde impression.

Dès sa fondation la Persévérante a pris une très grande part à toutes les manifestations de la vie locale, paroissiale et communale. Il n'est pas de fête, patriotique ou religieuse, à laquelle elle n'ait pris une part importante, parfois prépondérante: soirées de Noël, visites d'église, anniversaires patriotiques, abbayes, fêtes de tir, etc. Avant l'acquisition d'orgues, il fut longtemps de coutume que la société de musique accompagnât le chant d'église dans les fêtes religieuses: jour de l'an, réception des cathécumènes, Pâques, etc.

La société a donné, seule ou en collaboration avec d'autres sociétés, de nombreux concerts et soirées, organisé maintes fêtes

6
champêtres.

Il serait fastidieux d'énumérer ici toutes ces manifestations nous nous bornerons à relever, par ordre chronologique, les faits les plus saillants de cette activité.

L'absence de procès-verbaux antérieurs nous oblige à faire abstraction des 30 premières années.

1886. le 30 octobre par un temps d'une idéale beauté a lieu l'inauguration du chemin de fer Pont-Vallorbe, les 3 sociétés de La Vallée, Union instrumentale du Brassus, Jurassienne du Sentier et Persévérante du Lieu sont musiques de fête. Le lendemain la Persévérante seule donne un concert à la cantine; affluence extraordinaire.

1886-1887. Deux grands concerts en faveur du pavillon des prix de la fête cantonale de gymnastique au Sentier sont donnés dans le temple de cette localité par les sociétés de chant et de musique du Chenit et du Lieu.

1887. La Persévérante est musique de la fête cantonale de tempérance au Pont.

L'Union instrumentale, la Jurassienne & la Persévérante sont musiques officielles de la fête cantonale de gymnastique au Sentier.

1888. Ces mêmes sociétés sont musiques officielles de la fête cantonale des Secours mutuels au Sentier.

1891. Acquisition de la batterie.

La société organise la fête du 600^{me} anniversaire de la fondation de la Confédération les 1 & 2 août; le temps est superbe, le village du Lieu merveilleusement décoré, sapins et drapeaux à profusion; la participation de la population est unanime, la réussite est complète; la mémoire de cette superbe fête se conservera longtemps.

1892. Concert très réussi dans le temple de La Sarraz, avec le Chœur d'hommes de cette localité.

1893. Acquisition du drapeau; charmante fête champêtre lors de sa présentation.

La Persévérante entre dans la Société cantonale des Musiques vaudoises.

1894. Concert dans le Temple du Lieu avec le Chœur d'hommes de La Sarraz.

1895. Fête et concours de la Société des Musiques vaudoises à Aigle les 8 & 9 juin. La Persévérante se présente en deuxième division et a pour concurrentes les fortes sociétés d'Yverdon, Payerne, Nyon Rolle, Aigle et Bex. Sous la direction de M. Julien Cart, nous exécutons l'adagio et le menuet de la symphonie militaire de Haydn, morceau imposé, et une fantaisie sur Attila de Verdi comme morceau de choix. La persévérante obtient la 2^{me} couronne de laurier avec une coupe argent. Le résultat était beau. Hélas, la partie se termina tristement; la population se montra plus qu'indifférente, seuls deux fidèles amis de la société, les citoyens Philippe Guignard municipal et Elie Aubert juge, reçurent la société à son retour; enfin chose ~~encore~~ bien plus attristante encore, un excellent sociétaire ~~excellent~~ qui promettait de devenir l'orgueil de la société, Maxime Python, tout jeune père de famille, rendait le dernier soupir le soir même; un voile de deuil plane sur le souvenir de cette journée.

1898. 24 janvier, anniversaire centenaire de l'Indépendance vaudoise.

Fête des musiques vaudoises à Yverdon les 11 & 12 juin. La Persévérante concourt en II^e division avec Rolle, Grandson, Bex, Payerne, Nyon et Vaulion. Morceau imposé: La vallée des lilas, musique vulgaire; morceau de choix: fantaisie sur Zampa d'Hérold. Belle réussite deux couronnes de laurier; rang, II^e à vue, II^e à exécution, deux coupes argent; au retour chaleureuse réception aux Charbonnières, au Séchey et au Lieu contrastant vivement avec celle du retour d'Aigle.

~~1899~~ 1900. La persévérante se retire de la Société cantonale.

1901. Concert très réussi dans le Temple du Lieu avec la Chorale du Brassus.

1903. 14 avril, centenaire de l'entrée du Canton de Vaud, dans la Confédération, culte, concert, banquet, fête très réussie,

7

1907. La société collabore à la fête classement de l'association gymnastique de La Vallée au Lieu.

~~1908.~~

1908. La société participe au grand concert artistique donné dans le temple du lieu lors de l'inauguration des orgues.

1909 Participation à un second grand concert artistique au temple

1912. Concert avec la Jurassienne, au temple du Lieu.

1913. La société a l'honneur de donner, avec la Chorale des Amis du Pont, une sérénade au Président de la Confédération, M. Muller, en villégiature au Pont; soirée charmante.

1914. La grande guerre éclate. Le 1er août, les travaux de la société sont brusquement arrêtés et ne sont repris que difficilement dans le cours de l'été 1915. (en plein air)

1915. La société joue au culte du dimanche 1er août, avec la moitié de son effectif, le restant est mobilisé.

Malgré les temps difficiles et les fréquents services militaires, la Société se prépare, aussi bien que les circonstances le permettent, à fêter, le 2 janvier 1916, le Cinquantenaire/seixantenaire de sa fondation; ses derniers membres mobilisés sont rentrés, ~~le~~ jusqu'à nouvel avis, les 18 & 24 décembre 1915.

Notre tâche se termine ici, et malgré l'imperfection de notre travail, espérons-nous avoir pourtant retracé assez exactement l'histoire de notre chère Persévérante.

Cette histoire prouve que le zèle, la bonne volonté et le dévouement sont une très grande force, car si notre modeste société de musique a conquis une place honorable dans notre petit milieu, nous le devons aux citoyens dévoués qui l'ont fondée et qui ont travaillé ensuite pendant plus de 50 ans à la maintenir et à la faire progresser. Nous, les actifs qui célébrons ce jubilé, nous pouvons être fiers de nos devanciers et notre devoir est clairement tracé: persévérer dans la noble tâche qui nous est dévolue, tendre vers le noble idéal qui nous est montré.

Nous allons bientôt confier à la jeune génération ~~fière~~ la continuation de l'oeuvre commencée, notre voeu le plus cher est que, consciente de sa tâche et de son devoir, il puisse un jour lui être rendu le témoignage que nous rendons aujourd'hui à nos aînés.

Le Lieu, le 31 décembre 1915.

P-W. Aubert.



Persévérante, Fête des musiques du nord du 11 juin 1933.



Serait-ce lors de l'inauguration du nouveau drapeau en 1951 ?



Drapeau de la Persévérante de 1893. Fut-ce le premier ? A CLe Lieu.



Partie du drapeau actuel déposé dans une armoire vitrée à la petite salle du local du Lieu.